

**Contrat de vente de saillie monte 2016 – n° \_\_\_\_\_**

Nous vous confirmons la réservation d'une saillie de l'étalon,

**LE VENDEUR**

Le Haras du Pin  
61310 LE PIN AU  
HARAS(France)  
+33(0)2.33.12.16.11 /  
+33(0)6.84.64.05.52  
[scicharasnationaldupin@gmail.com](mailto:scicharasnationaldupin@gmail.com)

**L'ACHETEUR** -  Propriétaire ou  son  
représentant

Nom/Prénom/société: \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

E-mail: \_\_\_\_\_

@: \_\_\_\_\_

Tel(fixe et portable): \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

**Conditions particulières de vente**

• L'Acheteur achète au Vendeur une carte de saillie de l'étalon ci-dessus aux conditions suivantes :

- **réservation** : \_\_\_\_\_ €HT + TVA applicable<sup>(1)</sup>
- **saillie : payable si poulain vivant dans les 48 heures** : \_\_\_\_\_ €HT+ TVA applicable<sup>(1)</sup>
- **frais techniques de monte** IAF IART IAC MN: \_\_\_\_\_ €HT + TVA applicable<sup>(1)</sup> payables au premier saut même en cas de vacuité de la jument.

• La réservation de la carte est effective à compter de l'acceptation des conditions du présent contrat par l'Acheteur, et de l'encaissement de la réservation éventuelle,

• La saillie d'un étalon pour une jument est conditionnée à la signature préalable d'un contrat de saillie pour cette jument.

**Conditions d'utilisation**

**Carte réservée pour la jument** : (Nom) \_\_\_\_\_ -

**numéro Sire** : \_\_\_\_\_ (à compléter obligatoirement),

dont je suis:  propriétaire  représentant du propriétaire

Monte 2015 :  Pleine de l'étalon \_\_\_\_\_ / date de terme \_\_\_\_/\_\_\_\_/2016

Vide /  Jamais saillie

Date présumée de saillie ou d'insémination : \_\_\_\_\_/\_\_\_\_\_/2016

# Contrat de vente de saillie monte 2016 – n° \_\_\_\_\_

Nous vous confirmons la réservation d'une saillie de l'étalon,



## Conditions générales de vente

- Le livret de la jument doit obligatoirement être présenté lors du premier saut, à jour des vaccinations réglementaires
- L'acheteur de la saillie s'engage à respecter les obligations sanitaires générales régissant la monte,
- La SCIC haras national du Pin peut refuser une jument qui ne présenterait pas les garanties sanitaires suffisantes, sans remise en cause des sommes préalablement dues ou encaissées.
- Les frais de pension, de suivi gynécologique et de saillie ou d'insémination sont à la charge de l'acheteur et dus aux prestataires concernés. En aucun cas, le vendeur ne pourra être tenu pour responsable de dommages pouvant survenir à la jument de l'acheteur au haras.
- A la réception du paiement complet de la génétique et des frais annexes, la SCIC Haras National du Pin transmet à l'éleveur la déclaration de naissance. L'éleveur s'engage à déclarer la naissance du poulain en France auprès du SIRE dans les 15 jours suivant la naissance, comme la réglementation française l'exige.
- L'acheteur reconnaît avoir été informé par la SCIC Haras National du Pin que celle-ci est assurée auprès du groupe AXA pour tous risques pouvant intervenir auprès des animaux qui lui sont confiés : étalons, juments et/ou poulains au cas où la responsabilité de la SCIC pourrait être engagée dans la limite de 15000€ par animal et quelle renonce à tout recours contre la SCIC Haras National du Pin au-delà de 15000€ (quinze mille euros). Renonce à ce titre, pour tout type d'accident à étalon, jument et/ou poulain confiés, à tous recours contre la SCIC Haras National du Pin au-delà de 15000€ (quinze mille euros).

## Consentement éclairé de l'acheteur :

L'acheteur affirme avoir été informé en termes clairs et avoir parfaitement compris le présent contrat. Il accepte les risques inhérents à la reproduction. Les prestations techniques correspondantes feront l'objet d'accords directement traités avec les prestataires. Il reconnaît qu'aucune garantie ne lui a été donnée quant au résultat escompté.

J'accepte les conditions du présent contrat et procède au règlement.

Fait en deux exemplaires à Le Pin Au Haras, le .....

Le Vendeur  
Pour la SCIC Haras National du Pin

L'acheteur de la saillie,  
**Signature précédée de la mention manuscrite**  
**« lu et approuvé »**

(1) En 2016 la TVA est de 10%

SCIC Haras National du Pin  
Haras du Pin  
61310 le Pin au Haras

Tel : +33(0)2.33.12.16.11 - +33(0)6.84.64.05.52

[contact@scic-haras-national-du-pin.com](mailto:contact@scic-haras-national-du-pin.com) / [www.scic-haras-national-du-pin.com](http://www.scic-haras-national-du-pin.com)

Siret : 800266215 00014  
APE 4611Z